



Ressources
pour l'habitat participatif
en Occitanie

ENSEMBLE J'HABITE AUTREMENT

•••••
• Siège social
• 12 rue du Commerce
• 34000 Montpellier
• www.hab-fab.com
• contact@hab-fab.com
• 04 11 65 50 50
•••••

•••••
• Bureau Toulouse
• SCM Lejeune
• 28 avenue Léon Blum
• 31500 Toulouse
• contact-toulouse@hab-fab.com
• 05 34 39 23 24
•••••



SCIC SA

L'habitat participatif crée des voisinages imaginés et conçus par les habitants, inspirés par le partage, la convivialité et le respect.

L'ambition de Hab-Fab est d'apporter aux habitants de notre région la possibilité de choisir ce mode de vie.

L'HABITAT PARTICIPATIF EN BREF

Troisième voie entre le logement social et la promotion privée, l'habitat participatif implique les futurs usagers dans la conception puis la gestion de leurs logements, parfois même dans leur construction.

Ce terme générique apparu en 2010 lors des 1ères Rencontres Nationales de l'Habitat participatif recouvre une multitude d'initiatives d'origines variées. Plusieurs textes de références, comme la charte du réseau des collectivités pour l'habitat participatif ou le Livre blanc édité par la coordination du mouvement associatif précisent deux principes fondateurs de la démarche :

- **Les futurs habitants et usagers imaginent leur cadre de vie et participent activement à sa programmation et à sa conception.**
- **Les groupes mettent en place une organisation spécifique permettant l'émergence d'une nouvelle capacité collective d'agir.**

Cette pratique alternative intéresse un nombre croissant de personnes en France, que ce soit des citoyens, des collectivités ou des professionnels. Reconnue par l'État au travers de la loi ALUR, elle peut prendre des formes très diverses. Les modèles opérationnels se confirment et le moment est venu de passer de l'expérimentation à une plus grande diffusion dans la région.

VOUS ÊTES CONCERNÉ(E)

Nous sommes tous concernés par le logement au titre individuel ou professionnel et chacun peut trouver un intérêt dans l'habitat participatif :

Les citoyens

Pour créer un cadre de vie correspondant à leurs attentes, besoins et valeurs comme la convivialité, l'entraide, le partage et la qualité environnementale. Être collectivement acteur c'est aussi un moyen de diminuer les coûts des logements et les dépenses au quotidien par la coopération.

Les collectivités et élus

Ils peuvent trouver dans ces projets de nouvelles réponses aux enjeux de la politique publique du développement urbain durable.

Les professionnels publics ou privés

Les architectes, aménageurs, institutionnels, bailleurs sociaux, promoteurs ou banques (liste non exhaustive) innovent dans leur pratique pour répondre aux attentes nouvelles et aux enjeux économiques et écologiques actuels.

Pour tous

Hab-Fab aura comme mission de faire connaître l'habitat participatif auprès d'un public le plus large possible. La sensibilisation, la diffusion des bonnes pratiques et un réseau des acteurs, animé par nos soins, doivent créer les conditions pour une multiplication et la réussite des projets.

Hab-Fab est l'espace où nous proposons de construire ensemble cette nouvelle façon de faire et de vivre.



Hab-Fab est l'outil partagé pour tous ceux qui souhaitent s'impliquer activement dans le développement de l'habitat participatif dans notre région Occitanie.

HAB-FAB : UNE DÉMARCHE STRUCTURANTE ET PARTAGÉE

L'habitat participatif est une pratique innovante dont la réussite se construit ensemble.

- Au sein des groupes avec ses futurs voisins.
- En partenariat entre les groupes d'habitants, les collectivités et les professionnels du logement et de l'aménagement.

Notre ambition est de créer des liens de confiance entre tous les acteurs impliqués pour préparer ensemble la réussite des projets d'aujourd'hui et de demain.

De l'expérimentation vers le diffusion des bonnes pratiques !

UN DISPOSITIF ADAPTÉ AUX BESOINS

L'expertise et la force de travail de l'équipe de Hab-Fab sont mobilisées au service des personnes et structures impliquées par l'habitat participatif :

- Pour les citoyens : Mettre en réseaux les personnes intéressées et proposer un accompagnement qualifié.
- Pour les professionnel : Hab-Fab facilite l'adaptation des pratiques

des professionnels par un service de conduite de projet adapté.

- Pour les collectivité : La définition des politiques publiques en faveur de l'habitat participatif sera déterminante pour son développement. Hab-Fab propose des solutions tant au niveau réglementaire qu'opérationnel.

NOS SERVICES

Hab-Fab n'est pas concepteur ou maître d'ouvrage de projets d'habitat participatif. Le périmètre de nos interventions est réservé à la sensibilisation, aux études, conseils ou missions de gestion de projet. Hab-Fab n'intervient pas directement dans l'acte de construire.

Information et sensibilisation

- Un centre de ressources
- Des formations
- Un club d'ambassadeurs
- Animation des réseaux : sociétaires, particuliers, groupes de projet, professionnels...
- Organisation et participation à des événements

Diagnostic, études de faisabilité et incubation

Hab-Fab apporte des conseils et propose un accompagnement adapté et complet aux porteurs de projets d'habitat participatif dans la région Occitanie. Nos actions couvrent



l'ensemble des situations rencontrées :

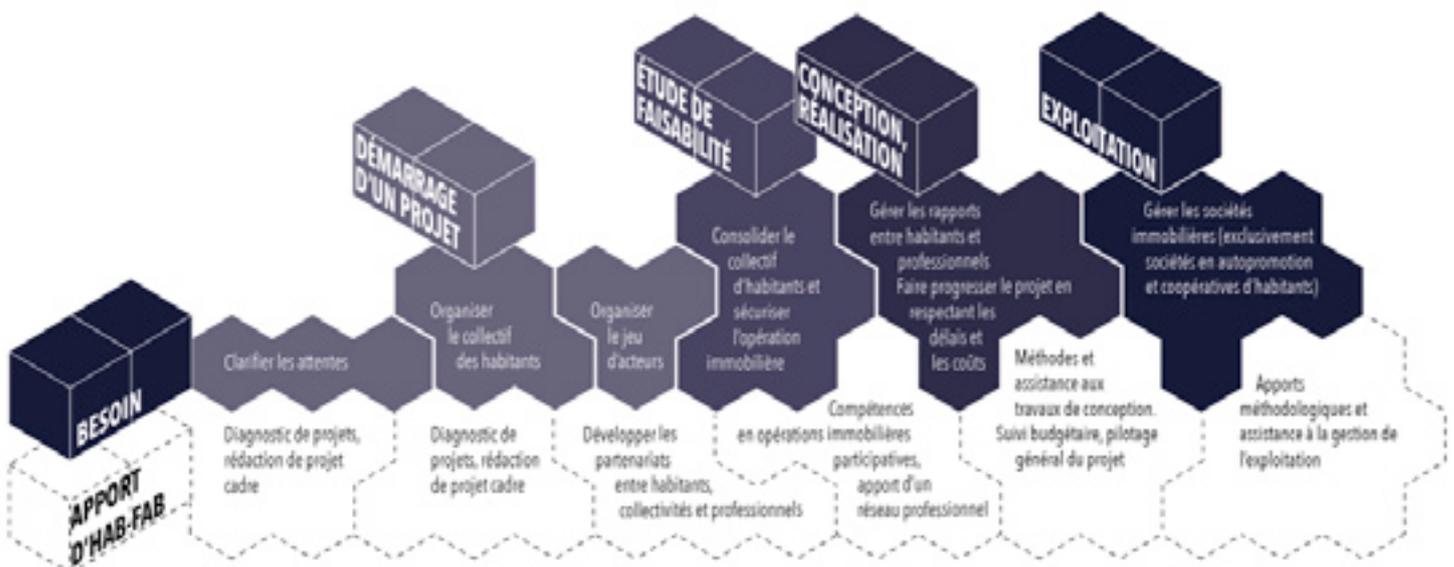
- Un diagnostic pour faire le point avec les groupes de projets
- Des études de faisabilité pour tous les porteurs de projets
- L'incubation de projets pour bien lancer une opération avec les collectivités ou professionnels.

Conduite de projet

Hab-Fab s'adapte aux besoins des porteurs de projet. Nous apportons notre expertise pour la gestion du projet dans son ensemble ou sur des aspects spécifiques. Les missions évoluent en fonction des phases du projet.

- Les études préopérationnelles
- Les études de conception
- Pendant les travaux de construction

Pour les coopératives d'habitants (loi ALUR), nous allons proposer un service de suivi de gestion en concertation avec Habicoop, Fédération nationale des coopératives d'habitants.



UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

Hab-Fab est au service de tous les acteurs concernés par l'habitat participatif. Nous avons adopté la forme d'une SCIC, une entreprise sans but lucratif.

POURQUOI UNE SCIC

La SCIC permet d'inviter toutes les personnes concernées autour d'une table pour réfléchir ensemble au développement de la pratique de l'habitat participatif.

Gérée selon les principes de la coopération (1 associé = 1 voix) elle garantit un équilibre constructif entre les différentes catégories des sociétaires.

Ce statut juridique permet à la fois de développer une activité avec un modèle économique déjà éprouvé et de mettre les moyens au service d'un intérêt partagé.

LES SOCIÉTAIRES

Toute personne physique ou morale peut devenir sociétaire* et participer activement au développement de l'habitat participatif dans notre région. Chacun sera attaché à une catégorie qui précise un statut de sociétaire.

- Salariés
- Les habitants : particuliers, groupes d'habitants et les associations qui les représentent
- Les professionnels
- Les collectivités
- Les ambassadeurs : des organismes ayant signé une convention spéciale avec Hab-Fab

Dans Hab-Fab, une entreprise sans but lucratif, il n'existe plus de rupture entre prestataire et client. Ce sont les bénéficiaires de nos activités qui gouvernent en concertation avec les salariés et les autres personnes impliquées dans le développement de l'habitat participatif.



LE RESEAU DES SOCIÉTAIRES

Tous les sociétaires peuvent participer à la réflexion et aux actions d'Hab-Fab. Des commissions, des groupes de travail et des forums ouverts sur des thématiques d'actualité de la SCIC permettront d'alimenter le réseau des sociétaires avec de nombreuses compétences.

A ce jour, nous avons créé 3 groupes de travail :

- La politique publique en faveur de l'habitat participatif
- Programmation et conception participative
- Auto-construction et auto-réhabilitation collectives

Chaque sociétaire peut proposer la création d'autres groupes de travail sous condition qu'il s'engage à en assurer l'animation.

* selon les modalités statutaires



COMMENT PARTICIPER À HAB-FAB

Toutes les personnes ou structures qui souhaitent s'impliquer dans le développement de l'habitat participatif dans notre région peuvent devenir sociétaire de Hab-Fab. *

Pour participer à Hab-Fab, il suffit de souscrire des parts sociales qui ne sont pas une cotisation et dont le remboursement peut être demandé selon les règles des statuts.

Le montant d'une part sociale est fixé à 50 €. Le nombre minimal de parts à souscrire varie selon la catégorie du souscripteur.

Prenez contact avec nous pour plus de renseignements :

Hab-Fab Scic SA à capital variable
12 rue du Commerce
34000 Montpellier
04 99 62 84 20
contact@hab-fab.com
www.hab-fab.com

